

---

États financiers de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal  
pour enfants

31 mars 2023

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie .....	5
Notes complémentaires.....	6-14

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 21 juin 2023

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

**La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 mars 2023

		2023				2022			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>									
	<b>10 150 370</b>	<b>21 547 375</b>	<b>1 077 845</b>	<b>32 775 590</b>	9 991 621	23 295 381	2 179 836	35 466 838	
Dons									
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels – montant net	3 165 609	3 129 386	—	6 294 995	2 781 501	4 206 971	—	6 988 472	
Subvention gouvernementale	—	—	—	—	245 033	—	—	245 033	
	<b>13 315 979</b>	<b>24 676 761</b>	<b>1 077 845</b>	<b>39 070 585</b>	13 018 155	27 502 352	2 179 836	42 700 343	
<b>Charges</b>									
	<b>4 607 685</b>	—	—	<b>4 607 685</b>	4 041 969	—	—	4 041 969	
Salaires et charges sociales									
Frais directs de campagne	959 072	263 489	—	1 222 561	642 532	183 345	—	825 877	
Publicité et reconnaissance des donateurs	633 296	—	—	633 296	613 671	—	—	613 671	
Frais généraux et administratifs	592 128	—	—	592 128	472 324	—	—	472 324	
Honoraires et consultation	931 661	—	—	931 661	508 237	—	—	508 237	
Loyer	326 391	—	—	326 391	318 587	—	—	318 587	
Amortissement des immobilisations	62 183	89 122	—	151 305	76 219	24 331	—	100 550	
	<b>8 112 416</b>	<b>352 611</b>	—	<b>8 465 027</b>	6 673 539	207 676	—	6 881 215	
Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	<b>5 203 563</b>	<b>24 324 150</b>	<b>1 077 845</b>	<b>30 605 558</b>	6 344 616	27 294 676	2 179 836	35 819 128	
Contributions	4 1 525 739	21 633 726	—	23 159 465	1 723 579	18 146 626	—	19 870 205	
<b>Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des placements</b>	<b>3 677 824</b>	<b>2 690 424</b>	<b>1 077 845</b>	<b>7 446 093</b>	4 621 037	9 148 050	2 179 836	15 948 923	
Variation de la juste valeur des placements	3 (1 312 710)	(2 379 929)	—	(3 692 639)	(489 006)	(910 335)	—	(1 399 341)	
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>2 365 114</b>	<b>310 495</b>	<b>1 077 845</b>	<b>3 753 454</b>	4 132 031	8 237 715	2 179 836	14 549 582	
Soldes de fonds au début	<b>20 399 509</b>	<b>74 501 283</b>	<b>61 810 538</b>	<b>156 711 330</b>	16 467 265	66 287 461	59 407 022	142 161 748	
Virements interfonds	5 (222 413)	(773 214)	995 627	—	(199 787)	(23 893)	223 680	—	
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>22 542 210</b>	<b>74 038 564</b>	<b>63 884 010</b>	<b>160 464 784</b>	20 399 509	74 501 283	61 810 538	156 711 330	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2023

		2023				2022			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Actif</b>									
	16 973 115	26 342	679 258	17 678 715	38 553 612	24 494	560 001	39 138 107	
Encaisse									
Encaisse affectée	—	7 093 962	—	7 093 962	—	7 565 738	—	7 565 738	
6									
Débiteurs	720 349	—	—	720 349	234 285	—	—	234 285	
Sommes à recevoir par le Fonds spécial	—	61 189 604*	—	—	—	54 687 081*	—	—	
Frais payés d'avance	396 708	277 887	—	674 595	108 168	132 500	—	240 668	
8									
Placements	31,365,853	11 295 265	98 622 244	141 283 362	1 320 939	15 261 965	97 323 831	113 906 735	
8									
Immobilisations	1 072 183	4 100	—	1 076 283	856 075	6 834	—	862 909	
9									
	<b>50 528 208</b>	<b>79 887 160</b>	<b>99 301 502</b>	<b>168 527 266</b>	<b>41 073 079</b>	<b>77 678 612</b>	<b>97 883 832</b>	<b>161 948 442</b>	
<b>Passif</b>									
	984 740	2 288 988	—	3 273 728	877 546	1 878 304	—	2 755 850	
Créditeurs et charges à payer									
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	655 760	3 559 608	—	4 215 368	694 924	1 299 025	—	1 993 949	
2(iii)									
Produits reportés	573 386	—	—	573 386	487 313	—	—	487 313	
Sommes à remettre au Fonds spécial	25 772 112*	—	35 417 492*	—	18 613 787*	—	36 073 294*	—	
	<b>27 985 998</b>	<b>5 848 596</b>	<b>35 417 492</b>	<b>8 062 482</b>	<b>20 673 570</b>	<b>3 177 329</b>	<b>36 073 294</b>	<b>5 237 112</b>	
Engagements									
11									
<b>Soldes de fonds</b>									
	1 072 183	4 100	—	1 076 283	856 075	6 834	—	862 909	
Investis en immobilisations									
Affectations d'origine externe	—	74 034 464	53 332 608	127 367 072	—	74 494 449	51 259 136	125 753 585	
10									
Affectations d'origine interne	4 700 000	—	10 551 402	15 251 402	4 500 000	—	10 551 402	15 051 402	
11									
Non grevés d'affectations	16 770 027	—	—	16 770 027	15 043 434	—	—	15 043 434	
	<b>22 542 210</b>	<b>74 038 564</b>	<b>63 884 010</b>	<b>160 464 784</b>	<b>20 399 509</b>	<b>74 501 283</b>	<b>61 810 538</b>	<b>156 711 330</b>	
	<b>50 528 208</b>	<b>79 887 160</b>	<b>99 301 502</b>	<b>168 527 266</b>	<b>41 073 079</b>	<b>77 678 612</b>	<b>97 883 832</b>	<b>161 948 442</b>	

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>3 753 454</b>	14 549 582
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	<b>3 692 639</b>	1 399 341
Amortissement des immobilisations	<b>151 305</b>	100 550
	<b>7 597 398</b>	16 049 473
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	<b>(486 064)</b>	273 410
Frais payés d'avance	<b>(433 927)</b>	90 654
Créditeurs et charges à payer	<b>517 878</b>	1 734 506
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	<b>2 221 419</b>	(520 971)
Produits reportés	<b>86 073</b>	333 904
	<b>1 905 379</b>	1 911 503
	<b>9 502 777</b>	17 960 974
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette de l'encaisse affectée	<b>471 776</b>	(2 070 645)
Variation nette des placements	<b>(31 069 266)</b>	(2 935 072)
Acquisition d'immobilisations	<b>(364 679)</b>	(444 982)
	<b>(30 962 169)</b>	(5 450 699)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(21 459 392)</b>	12 510 277
Encaisse au début	<b>39 138 107</b>	26 627 830
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>17 678 715</b>	39 138 107

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de promouvoir la santé, la recherche, l'enseignement et le bien-être des enfants et des femmes enceintes et d'appliquer ces fonds essentiellement au Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants ») et a des donataires reconnus. La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

#### i) Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

#### ii) Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir la note 10) autres que les dotations.

#### iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, peuvent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### *Constatation des produits*

#### i) Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

#### ii) Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

#### iii) Produits reportés

Les produits des activités de financement qui ont lieu après la fin d'année sont reportés et constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits (suite)*

#### iv) Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

#### v) Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

#### vi) Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

### *Contributions*

Les contributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

#### *Dépréciation*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Sommes à recevoir par le Fonds spécial (à remettre au Fonds spécial)*

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans sauf pour le matériel informatique qui est amorti sur une période de 3 ans.

La construction en cours est composée de coûts de développement pour les nouveaux bureaux de la Fondation.

#### *Réduction de la valeur d'immobilisations*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

#### *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Revenus de placement – montant net**

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>6 743 622</b>	7 366 913
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(448 627)</b>	(378 441)
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels – montant net	<b>6 294 995</b>	6 988 472
Gain net à l'aliénation de placement	<b>1 863 783</b>	5 349 584
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(5 556 422)</b>	(6 748 925)
	<b>(3 692 639)</b>	(1 399 341)
	<b>2 602 356</b>	5 589 131

Les revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Fonds d'exploitation*		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	<b>373 858</b>	2 131 327
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	<b>1 479 041</b>	161 168
	<b>1 852 899</b>	2 292 495
Fonds spécial**		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	<b>579 087</b>	3 396 822
Ressources détenues par le Fonds spécial	<b>170 370</b>	(100 186)
	<b>749 457</b>	3 296 636
	<b>2 602 356</b>	5 589 131

**3. Revenus de placement – montant net (suite)**

\* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>1 895 053</b>	2 657 368
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(164 824)</b>	(137 582)
Gain net à l'aliénation de placements	<b>717 298</b>	2 066 170
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(2 073 669)</b>	(2 454 629)
	<b>373 858</b>	2 131 327

Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues par le Fonds d'exploitation sont composés de :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>1 447 059</b>	274 931
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(11 679)</b>	(13 216)
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placements	<b>(67)</b>	1 753
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>43 728</b>	(102 300)
	<b>1 479 041</b>	161 168

\*\* Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>3 038 747</b>	4 211 229
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(264 298)</b>	(218 032)
Gain net à l'aliénation de placements	<b>1 150 198</b>	3 274 336
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(3 345 560)</b>	(3 870 711)
	<b>579 087</b>	3 396 822

Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues par le Fonds spécial sont composés de :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>362 763</b>	223 385
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(7 826)</b>	(9 611)
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placements	<b>(3 646)</b>	7 325
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(180 921)</b>	(321 285)
	<b>170 370</b>	(100 186)

## La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Notes complémentaires

31 mars 2023

#### 4. Contributions

	2023	2022
	\$	\$
Hôpital de Montréal pour enfants	<b>11 812 068</b>	11 866 607
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill	<b>9 017 631</b>	5 511 912
Université McGill – Mission pédiatrique	<b>2 094 300</b>	1 406 693
Autres	<b>235 466</b>	1 084 993
	<b>23 159 465</b>	19 870 205

#### 5. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs ou aux résolutions du conseil d'administration.

#### 6. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts d'un montant de 96 326 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 (30 300 \$ en 2022) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

#### 7. Promesses de dons

La Fondation a reçu 32 667 598 \$ en promesses de dons, soit 31 157 471 \$ pour des projets spéciaux, 130 000 \$ pour des dotations et 1 380 127 \$ pour le fonds d'exploitation. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2024	2025	2026	2027	2028 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial	9 757 174	7 313 451	5 139 423	2 545 885	6 401 538	31 157 471
Fonds de dotation	60 000	45 000	10 000	15 000	—	130 000
Fonds d'exploitation	596 927	392 200	191 000	105 000	95 000	1 380 127
	<b>10 414 101</b>	<b>7 750 651</b>	<b>5 340 423</b>	<b>2 665 885</b>	<b>6 496 538</b>	<b>32 667 598</b>

Ces montants n'incluent pas les promesses de dons verbales.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

## La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Notes complémentaires

31 mars 2023

#### 8. Placements

	2023		2022	
	\$	%	\$	%
Encaisse, fonds de marché monétaire et bons du Trésor	<b>7 821 458</b>	<b>6</b>	7 639 915	7
Placements à revenus fixes et fonds de placements à revenus fixes	<b>48 851 978</b>	<b>35</b>	23 311 225	21
Fonds d'actions canadiennes	<b>24 629 040</b>	<b>17</b>	25 421 468	22
Fonds d'actions internationales	<b>59 980 886</b>	<b>42</b>	57 534 127	50
	<b>141 283 362</b>	<b>100</b>	113 906 735	100

#### 9. Immobilisations

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
			nette	nette
\$	\$	\$	\$	
Construction en cours	<b>700 850</b>	—	<b>700 850</b>	340 606
Matériel et équipement	<b>828 765</b>	<b>461 961</b>	<b>366 804</b>	490 630
Réseau informatique	<b>97 204</b>	<b>88 575</b>	<b>8 629</b>	23 737
Améliorations locatives	<b>102 392</b>	<b>102 392</b>	—	—
	<b>1 729 211</b>	<b>652 928</b>	<b>1 076 283</b>	854 973
Site Web	<b>176 354</b>	<b>176 354</b>	—	7 936
	<b>1 905 565</b>	<b>829 282</b>	<b>1 076 283</b>	862 909

#### 10. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	<b>258 663</b>	263 544
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	<b>8 964 018</b>	13 002 139
Autres affectations	<b>64 811 783</b>	61 228 766
	<b>74 034 464</b>	74 494 449

## 11. Engagements

- i) En vertu de contrats de location-exploitation et d'option de renouvellement échéant jusqu'en avril 2026, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités et les activités du CUSM, les loyers annuels suivants :

	\$
2024	295 454
2025	191 802
2026	138 821
2027	5 387
	<u>631 464</u>

- ii) En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Le solde est de 8 440 000 \$ et requiert les versements annuels suivants :

	\$
2024	4 220 000
2025	4 220 000
	<u>8 440 000</u>

- iii) La Fondation a signé une offre d'achat concernant des bureaux et des logements temporaires pour les familles des patients de l'Hôpital de Montréal pour enfants. On terminera la construction de cet immeuble au cours de la prochaine année pour un total estimé de 4,7 millions de dollars. Le conseil a affecté à l'interne 4,7 millions de dollars du Fonds d'exploitation pour cette acquisition.

## 12. Instruments financiers

### *Politique de placement*

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

## **12. Instruments financiers (suite)**

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

#### a) Risque de change

La Fondation détient des fonds de placements qui détiennent des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

#### b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation possède des obligations et des fonds communs qui détiennent des obligations qui portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

#### c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou de risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument en question ou son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre du fait de ses investissements dans des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction du prix du marché.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations et des fonds communs incluant des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

## **13. Opérations entre parties liées**

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.